



MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL

1700, rue Principale
Saint-Michel (Québec) J0L 2J0
Tél. : (450) 454-4502 Fax. : (450) 454-7508

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS DE PROMULGATION

Règlement numéro 2017-271 décrétant des dépenses de 545 000\$ et un emprunt de 350 000\$ pour des travaux de réaménagement et d'agrandissement de la bibliothèque

AVIS est par la présente donné par la soussignée que le règlement numéro 2017-271 décrétant des dépenses de 545 000\$ et un emprunt de 350 000\$ pour des travaux de réaménagement et d'agrandissement de la bibliothèque adopté par le Conseil municipal de la municipalité de Saint-Michel à une séance ordinaire tenue le 14 février 2017 a été approuvé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 12 avril 2017.

Ledit règlement est maintenant déposé au service du greffe de l'édifice municipal au 1700, rue Principale, Saint-Michel, où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance durant les heures d'affaires, du lundi au vendredi.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Saint-Michel, ce 27^e jour d'avril 2017

(s) Caroline Provost
Caroline Provost, secrétaire-trésorière adjointe